



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général  
Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPET),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPET et des CAER-CAPET ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

**ARRETE**

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPET et du CAER-CAPET section design et métiers d'art est constitué comme suit pour la session 2023 :

**Présidente**

Mme Céline PHAM-TRONG  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LYON

**Vice-Présidente**

Mme Laurence CRISEAU  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de LILLE

**Membres du jury**

M. Etienne BOULARD  
Professeur agrégé

Académie de GRENOBLE

Mme Elise CADOR  
Professeure certifiée

Académie de CRETEIL

M. Alain CAPDEVILLE  
Professeur certifié

Académie de NANTES

Mme Carole CAUSSE  
Professeure certifiée

Académie de MONTPELLIER

Mme Marjorie CENTENERO  
Professeure certifiée

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Nicolas CHEVAL  
EC. R Professeur certifié

Académie de LILLE

Mme Sophie DUBREUIL  
Professeure certifiée

M. Antoine FOLLIET  
Professeur agrégé

M. Philippe MERLOT  
Professeur certifié

Mme Claire SANTIAGO TIERSONNIER  
Professeure certifiée

Académie de PARIS

Académie de LYON

Académie d' AMIENS

Académie de VERSAILLES

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et  
de la jeunesse et par délégation  
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU